







# ALTERNATIVE de MEDIATEURS INDEPENDANTS Centre de médiation Centre de formation certifié QUALIOPI

Siège: 9 Rue Alfred Mortier - 06000 NICE Tél. 06 13 58 39 20 Site: www.amimediation.fr

Courriel : mediateursindependants@gmail.com

N° d'ordre accordé par le Préfet de la Région PACA 93060832006

Association Loi 1901 - J.O. 21/08/2010 SIRET: 52514185900021 - Code NAF: 9499

# FICHE TECHNIQUE Formation initiale à la médiation

La médiation est un processus de construction ou de reconstruction de la communication entre des per-sonnes qui sont en situation de conflit, de rupture ou de séparation.

Le travail du médiateur consiste dans le cadre de situations de conflit et de rupture des relations, à retisserdu lien social et à reconstruire une communication apaisée et constructive.

#### **PUBLIC**

- > Toutes personnes désireuses de régler leurs conflits et d'aider les autres à régler leurs conflits et capables d'empathie.

# **PRE-REQUIS**

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

Les formations en rapport avec la formation sont acceptées.

#### **ACCESSIBILITE**

Les formations ont lieu soit dans une salle des Maisons des Associations de la Ville de NICE ou d'ANTIBES JUAN-LES-PINS ou tout local approprié destiné à recevoir du public, soit en visioconférence (ZOOM).

#### **MODES DE FINANCEMENT**

- ▷ A l'initiative du salarié/demandeur d'emploi : l'OPCO dont vous dépendez ;





#### **OBJECTIFS**

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- ⇒ d'accompagner des personnes en situation de crise et de conflit ou de transition ;
- ⇒ d'évaluer les besoins des personnes et de discerner l'opportunité de mettre en oeuvre un processus demédiation ou de les réorienter vers un autre professionnel ;
- ⇒de mettre en oeuvre le processus de médiation ;
- ⇒d'intégrer et d'utiliser des connaissances théoriques du processus et des outils et techniques de la média-tion, en droit, en psychologie, dans le champ du conflit ;
- ⇒ de développer la culture de la médiation dans le public et des partenariats avec d'autres structures (Ville, quartiers...).

#### **CONTENU**

#### **❖ Formation théorique (1/3 de 60 heures)**

- ♦ Compréhension du processus de médiation et intégration de techniques de médiation.
  - ◆ La médiation : un concept
    - · principes fondamentaux ;
    - · philosophie et éthique des médiations, leurs principes déontologiques ;
    - · historique et spécificité des médiations ;
    - · la gestion des conflits ;
    - · cadre légal de la médiation.
  - ◆ La médiation : un processus
    - · la médiation : définition, processus ;
    - · les différentes étapes du processus de médiation ;
    - · l'ouverture de la médiation ;
    - · la restauration de liens ;
    - · la posture du médiateur : responsabilité, position de tiers, déontologie et éthique, les postures du médiateur en médiation ;
    - · les écrits en médiation convention de médiation et protocole d'accords.
  - La médiation : potentialités et limites
    - · médiation et violences ;
    - · médiation intergénérationnelle ;
    - · médiation successorale ;
    - · médiation internationale et interculturelle ;
    - · médiation en dehors d'un contexte de rupture (médiation de projet).
- ♦ Méthodologie d'élaboration du mémoire et des fiches de lecture
- ♦ Accompagnement au processus de médiation par un médiateur-tuteur

#### **❖** Formation pratique : 2/3 de 60 heures

Favoriser l'acquisition des savoirs, jeux de rôles, mise en situation, observateur au cours de médiations avec un médiateur-tuteur





#### **DUREE TOTALE DE LA FORMATION**

60 heures dont 35 heures en centre de formation, 10 heures de mises en situation, séance d'information à la médiation avec un co-médiateur-tuteur pour de potentiels médiants dans les Maisons des Associations, 15 h de travail personnel (fiches lecture, mini-mémoire)

#### **COMPETENCES VISEES**

Une formation vers un certificat de médiateur - référentiel de la formation. Le référentiel de compétences

 $\triangleright$  1 : « création · 1.1. Contractualiser · 1.2. Aider à préciser · 1.3. Etablir la relation · 1.4. Restaurer accords.

≥ 2 : « conception · 2.1. Analyser · 2.2. Comprendre · 2.3. Aide au règlement

⇒ 3 : « communication • 3.1 Informer • 3.2 Développer réseaux • 3.3 Faire évoluer

## **UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE**

- Daniel LALLAÏ, responsable pédagogique

- be des formateur/trices spécialistes de la médiation et de la négociation.

#### **CONSTITUTION DU DOSSIER**

Date limite d'inscription : Un mois avant le début d'une session de formation.

- ⇒ Fiche de candidature complétée ;
- ⇒ Curriculum vitae détaillé + copie carte d'identité + 2 photos d'identité ;
- ⇒ Lettre de motivation :
- ⇒ Copie des diplômes ;
- ⇒ Accord de l'employeur éventuel.

L'inscription ne sera effective qu'à la suite de la sélection du dossier et d'un entretien d'admission. Entretien d'admission : 15 jours avant le début de la session.

#### **MODALITES DE REGLEMENT**

Payable sur factures selon les modalités suivantes :

- Lors de la signature du contrat de formation : 1/5 du montant de la formation.
- Sur reçu de la facture globale : avant le début de la formation.

Ces frais ne comprennent ni l'hébergement, ni la restauration du stagiaire. Ils couvrent les frais pédagogiques et la présentation à l'examen. Toute absence à l'examen nécessiterait une réinscription.

#### 

- Avant le démarrage de la formation : en cas de désistement du stagiaire, une somme forfaitaire de 100 €sera facturée en compensation des frais administratifs.
- En cours de formation : en cas d'absence d'un stagiaire ou, en cas d'abandon par le stagiaire, le coût de laformation sera facturé en totalité.





#### **TARIFS**

- 1500 € la session par autofinancement
- 3 000 € la session prise en charge par un organisme financier

# **DEMARCHES PEDAGOGIQUES**

- ⇒ Quatre unités réparties en fonction des sessions en 4 ou 5 modules ;
- ⇒ un mini-mémoire de 15 pages environ (en rapport avec la médiation ou un projet en lien avec la médiation) ;
- ⇒ une fiche de lecture d'un ouvrage en lien avec la médiation ;
- ⇒ un QCM;
- ⇒ assurer avec un tuteur une séance d'information à la médiation et être observateur dans une médiation.

## LES UNITES DU PROGRAMME DE BASE

Unité 1 : les Acteurs de la médiation	Les intervenants et leur place au sein de la médiation : le médiateur, les médiants (médiés, médieurs), la place des avocats, du juge et des tiers.
Unité 2 : règles et principes de la médiation	Les règles, les principes, notions de conflit, différencier les modes de règlement des problèmes
Unité 3 : les outils de la médiation	L'écoute active pleine (notions de CNV, PNL, écoute de non-dit), la reformulation
Unité 4 : les techniques de la médiation	Le questionnement, le brainstorming, la vérification, la validation, le recentrage
Unité 5 : Le processus de médiation	De l'ouverture à la clôture de la médiation et les outils utilisés au cours du processus : les outils de communication, l'écoute active, la reformulation, le questionnement, le brainstorming

Le programme de la formation initiale est annexé au contrat.